

Jésus Christ, vrai Dieu vrai homme

Jésus-Christ a souffert sous Ponce Pilate, Il a été crucifié, Il est mort, Il a été enseveli

- 571 Le mystère pascal de la Croix et de la Résurrection du Christ est au centre de la Bonne Nouvelle que les apôtres, et l'Église à leur suite, doivent annoncer au monde. Le dessein sauveur de Dieu s'est accompli *une fois pour toutes* (He 9,26) par la mort rédemptrice de son Fils Jésus-Christ.
- 572 L'Église reste fidèle à l'interprétation de toutes les Écritures donnée par Jésus lui-même avant comme après sa Pâque : *Ne fallait-il pas que le Messie endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire ?* (Lc 24,26-27.44-45). Les souffrances de Jésus ont pris leur forme historique concrète du fait qu'il a été *rejeté par les anciens, les grands prêtres et les scribes* (Mc 8,31) qui l'ont *livré aux païens pour être bafoué, flagellé et mis en croix* (Mt 20,19).
- 573 La foi peut donc essayer de scruter les circonstances de la mort de Jésus, transmises fidèlement par les Évangiles (cf. DV19) et éclairées par d'autres sources historiques, pour mieux comprendre le sens de la Rédemption.

I. Jésus et Israël

- 574 Dès les débuts du ministère public de Jésus, des Pharisiens et des partisans d'Hérode, avec des prêtres et des scribes, se sont mis d'accord pour le perdre (cf. Mc 3,6). Par certains de ses actes (expulsions de démons, cf. Mt 12,24 ; pardon des péchés, cf. Mc 2,7 ; guérisons le jour du sabbat, cf. Mc 3,1-6 ; interprétation originale des préceptes de pureté de la Loi, cf. Mc 7,14-23 ; familiarité avec les publicains et les pécheurs publics, cf. Mc 2,14-17) Jésus a semblé à certains, mal intentionnés, suspect de possession (cf. Mc 3,22 ; Jn 8,48 ; 10,20). On l'accuse de blasphème (cf. Mc 2,7 ; Jn 5,18 ; 10,33) et de faux prophétisme (cf. Jn 7,12 ; 7,52), crimes religieux que la Loi châtiât par la peine de mort sous forme de lapidation (cf. Jn 8,59 ; 10,31).
- 575 Bien des actes et des paroles de Jésus ont donc été un *signe de contradiction* (Lc 2,34) pour les autorités religieuses de Jérusalem, celles que l'Évangile de S. Jean appelle souvent *les Juifs* (cf. Jn 1,19 ; 2,18 ; 5,10 ; 7,13 ; 9,22 ; 18,12 ; 19,38 ; 20,19), plus encore que pour le commun du Peuple de Dieu (cf. Jn 7,48-49). Certes, ses rapports avec les Pharisiens ne furent pas uniquement polémiques. Ce sont des Pharisiens qui le préviennent du danger qu'il court (cf. Lc 13,31). Jésus loue certains d'entre eux comme le scribe de Mc 12,34 et il mange à plusieurs reprises chez des Pharisiens (cf. Lc 7,36 ; 14,1). Jésus confirme des doctrines partagées par cette élite religieuse du Peuple de Dieu : la résurrection des morts (cf. Mt 22,23-34 ; Lc 20,39), les formes de piété (aumône, jeûne et prière, cf. Mt 6,18) et l'habitude de s'adresser à Dieu comme Père, le caractère central du commandement de l'amour de Dieu et du prochain (cf. Mc 12,28-34).
- 576 Aux yeux de beaucoup en Israël, Jésus semble agir contre les institutions essentielles du Peuple élu :
- La soumission à la Loi dans l'intégralité de ses préceptes écrits et, pour les Pharisiens, dans l'interprétation de la tradition orale.
 - La centralité du Temple de Jérusalem comme lieu saint où Dieu habite d'une manière privilégiée.
 - La foi dans le Dieu unique dont aucun homme ne peut partager la gloire.

➤ **Jésus et la Loi**

- 577 Jésus a fait une mise en garde solennelle au début du Sermon sur la Montagne où Il a présenté la Loi donnée par Dieu au Sinaï lors de la Première alliance à la lumière de la grâce de la Nouvelle Alliance :
- N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir mais accomplir. Car je vous le dis en vérité, avant que ne passent le ciel et la terre, pas un i, pas un point sur l'i ne passera de la Loi, que tout ne soit réalisé. Celui donc qui violera l'un de ces moindres préceptes, sera tenu pour moindre dans le Royaume des cieux ; au contraire, celui qui les exécutera et les enseignera, celui-là sera tenu pour grand dans le Royaume de cieux* (Mt 5,17-19).
- 578 Jésus, le Messie d'Israël, se devait d'accomplir la Loi en l'exécutant dans son intégralité jusque dans ses moindres préceptes selon ses propres paroles. Il est même le seul à avoir pu le faire parfaitement (cf. Jn 8,46). Les Juifs, de leur propre aveu, n'ont jamais pu accomplir la Loi dans son intégralité sans en violer le moindre précepte (cf. Jn 7,19 ; Ac 13,38-41 ; 15,10). C'est pourquoi à chaque fête annuelle de l'Expiation, les enfants d'Israël demandent à Dieu pardon pour leurs transgressions de la Loi. En effet, la Loi constitue un tout et, comme le rappelle S. Jacques, *aurait-on observé la Loi tout entière, si l'on commet un écart sur un seul point, c'est du tout que l'on devient justiciable* (Jc 2,10 ; cf. Ga 3,10 ; 5,3).
- 579 Ce principe de l'intégralité de l'observance de la Loi, non seulement dans sa lettre mais dans son esprit, était cher aux Pharisiens. En le dégageant pour Israël, ils ont conduit beaucoup de Juifs du temps de Jésus à un zèle religieux extrême (cf. Rm 10,2). Celui-ci, s'il ne voulait pas se résoudre en une casuistique *hypocrite* (cf. Mt 15,3-7 ; Lc 11,39-54),

ne pouvait que préparer le Peuple à cette intervention de Dieu inouïe que sera l'exécution parfaite de la Loi par le seul Juste à la place de tous les pécheurs (cf. Is 53,11 ; He 9,15).

- 580 L'accomplissement parfait de la Loi ne pouvait être l'œuvre que du divin Législateur né sujet de la Loi en la personne du Fils (cf. Ga 4,4). En Jésus, la Loi n'apparaît plus gravée sur des tables de pierre mais *au fond du cœur* (Jr 31,33) du Serviteur qui, parce qu'il *apporte fidèlement le droit* (Is 42,3) est devenu *l'alliance du peuple* (Is 42,6). Jésus accomplit la Loi jusqu'à prendre sur Lui *la malédiction de la Loi* (Ga 3,13) encourue par ceux qui ne *pratiquent pas tous les préceptes de la Loi* (Ga 3,10) car *la mort du Christ a eu lieu pour racheter les transgressions de la Première alliance* (He 9,15).
- 581 Jésus est apparu aux yeux des Juifs et de leurs chefs spirituels comme un *rabbi* (cf. Jn 11,38 ; 3,2 ; Mt 22,23-24. 34-36). Il a souvent argumenté dans le cadre de l'interprétation rabbinique de la Loi (cf. Mt 12,5 ; 9,12 ; Mc 2,23-27 ; Lc 6,6-9 ; Jn 7,22-23). Mais en même temps, Jésus ne pouvait que heurter les docteurs de la Loi car il ne se contentait pas de proposer son interprétation parmi les leurs, *il enseignait comme quelqu'un qui a autorité et non pas comme les scribes* (Mt 7,28-29). En lui, c'est la même Parole de Dieu qui avait retenti au Sinaï pour donner à Moïse la Loi écrite qui se fait entendre de nouveau sur la Montagne des Béatitudes (cf. Mt 5,1). Elle n'abolit pas la Loi mais l'accomplit en fournissant de manière divine son interprétation ultime : *Vous avez appris qu'il a été dit aux ancêtres (...) moi je vous dis* (Mt 5,33-34). Avec cette même autorité divine, il désavoue certaines *traditions humaines* (Mc 7,8) des Pharisiens qui *annulent la Parole de Dieu* (Mc 7,13).
- 582 Allant plus loin, Jésus accomplit la Loi sur la pureté des aliments, si importante dans la vie quotidienne juive, en dévoilant son sens " *pédagogique* " (cf. Ga 3,24) par une interprétation divine : " *Rien de ce qui pénètre du dehors dans l'homme ne peut le souiller (...) – ainsi il déclarait purs tous les aliments. Ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme. Car c'est du dedans, du cœur des hommes que sortent les desseins pervers* " (Mc 7,18-21). En délivrant avec autorité divine l'interprétation définitive de la Loi, Jésus s'est trouvé affronté à certains docteurs de la Loi qui ne recevaient pas son interprétation de la Loi garantie pourtant par les signes divins qui l'accompagnaient (cf. Jn 5,36 ; 10,25.37-38 ; 12,37). Ceci vaut particulièrement pour la question du sabbat : Jésus rappelle, souvent avec des arguments rabbiniques (cf. Mc 2,25-27 ; Jn 7,22-24), que le repos du sabbat n'est pas troublé par le service de Dieu (cf. Mt 12,5 ; Nb 28,9) ou du prochain (cf. Lc 13,15-16 ; 14,3-4) qu'accomplissent ses guérisons.

➤ Jésus et le Temple

- 583 Jésus, comme les prophètes avant lui, a professé pour le Temple de Jérusalem le plus profond respect. Il y a été présenté par Joseph et Marie quarante jours après sa naissance (cf. Lc 2,22-39). A l'âge de douze ans, il décide de rester dans le Temple pour rappeler à ses parents qu'il se doit aux affaires de son Père (cf. Lc 2,46-49). Il y est monté chaque année au moins pour la Pâque pendant sa vie cachée (cf. Lc 2,41) ; son ministère public lui-même a été rythmé par ses pèlerinages à Jérusalem pour les grandes fêtes juives (cf. Jn 2,13-14 ; 5,1.14 ; 7,1.10.14 ; 8,2 ; 10,22-23).
- 584 Jésus est monté au Temple comme au lieu privilégié de la rencontre de Dieu. Le Temple est pour lui la demeure de son Père, une maison de prière, et il s'indigne de ce que son parvis extérieur soit devenu un lieu de trafic (cf. Mt 21,13). S'il chasse les marchands du Temple, c'est par amour jaloux pour son Père : *Ne faites pas de la maison de mon Père une maison de commerce. Ses disciples se rappelèrent qu'il est écrit* (Ps 68,10) : *'Le zèle pour ta maison me dévorera'* (Jn 2,16-17). Après sa Résurrection, les apôtres ont gardé un respect religieux pour le Temple (cf. Ac 2,46 ; 3,1 ; 5,20.21 ; etc.).
- 585 Au seuil de sa passion, Jésus a cependant annoncé la ruine de ce splendide édifice dont *il ne restera plus pierre sur pierre* (Mt 24,1-2). Il y a ici annonce d'un signe des derniers temps qui vont s'ouvrir avec sa propre Pâque (cf. Mt 24,3 ; Lc 13,35). Mais cette prophétie a pu être rapportée de manière déformée par de faux témoins lors de son interrogatoire chez le grand prêtre (cf. Mc 14,57-58) et lui être renvoyée comme injure lorsqu'il était cloué sur la croix (cf. Mt 27,39-40).
- 586 Loin d'avoir été hostile au Temple (cf. Mt 8,4 ; 23,21 ; Lc 17,14 ; Jn 4,22) où il a donné l'essentiel de son enseignement (cf. Jn 18,20), Jésus a voulu payer l'impôt du Temple en s'associant Pierre (cf. Mt 17,24-27) qu'il venait de poser comme fondement pour son Église à venir (cf. Mt 16,18). Plus encore, il s'est identifié au Temple en se présentant comme la demeure définitive de Dieu parmi les hommes (cf. Jn 2,21 ; Mt 12,6). C'est pourquoi sa mise à mort corporelle (cf. Jn 2,18-22) annonce la destruction du Temple qui manifestera l'entrée dans un nouvel âge de l'histoire du salut : *L'heure vient où ce n'est ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père* (Jn 4,21 ; cf. Jn 4,23-24 ; Mt 27,51 ; He 9,11 ; Ap 21,22).

➤ Jésus et la foi d'Israël au Dieu Unique et Sauveur

- 587 Si la Loi et le Temple de Jérusalem ont pu être occasion de *contradiction* (cf. Lc 2,34) de la part de Jésus pour les autorités religieuses d'Israël, c'est son rôle dans la rédemption des péchés, œuvre divine par excellence, qui a été pour elles la véritable pierre d'achoppement (cf. Lc 20,17-18 ; Ps 118,22).
- 588 Jésus a scandalisé les Pharisiens en mangeant avec les publicains et les pécheurs (cf. Lc 5,30) aussi familièrement qu'avec eux-mêmes (cf. Lc 7,36 ; 11,37 ; 14,1). Contre ceux d'entre eux *qui se flattaient d'être des justes et n'avaient que mépris pour les autres* (Lc 18,9 ; cf. Jn 7,49 ; 9,34), Jésus a affirmé : *Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les*

pécheurs au repentir (Lc 5,32). Il est allé plus loin en proclamant face aux Pharisiens que, le péché étant universel (cf. Jn 8,33-36), ceux qui prétendent ne pas avoir besoin de salut s'aveuglent sur eux-mêmes (cf. Jn 9,40-41).

- 589 Jésus a surtout scandalisé parce qu'Il a identifié sa conduite miséricordieuse envers les pécheurs avec l'attitude de Dieu Lui-même à leur égard (cf. Mt 9,13 ; Os 6,6). Il est allé jusqu'à laisser entendre qu'en partageant la table des pécheurs (cf. Lc 15,1-2), Il les admettait au banquet messianique (cf. Lc 15,23-32). Mais c'est tout particulièrement en pardonnant les péchés que Jésus a mis les autorités religieuses d'Israël devant un dilemme. Ne diraient-elles pas avec justesse dans leur effroi : *Dieu seul peut pardonner les péchés* (Mc 2,7) ? En pardonnant les péchés, ou bien Jésus blasphème car c'est un homme qui se fait l'égal de Dieu (cf. Jn 5,18 ; 10,33), ou bien Il dit vrai et sa personne rend présent et révèle le nom de Dieu (cf. Jn 17,6.26).
- 590 Seule l'identité divine de la personne de Jésus peut justifier une exigence aussi absolue que celle-ci : *Celui qui n'est pas avec moi est contre moi* (Mt 12,30) ; de même quand Il dit qu'il y a en Lui *plus que Jonas*, (...) *plus que Salomon* (Mt 12,41-42), *plus que le Temple* (Mt 12,6) ; quand Il rappelle à son sujet que David a appelé le Messie son Seigneur, quand Il affirme : *Avant qu'Abraham fut, Je Suis* (Jn 8,58) ; et même : *Le Père et moi nous sommes un* (Jn 10,30).
- 591 Jésus a demandé aux autorités religieuses de Jérusalem de croire en Lui à cause des œuvres de son Père qu'Il accomplit (cf. Jn 10,36-38). Mais un tel acte de foi devait passer par une mystérieuse mort à soi-même pour une nouvelle *naissance d'en haut* (Jn 3,7) dans l'attirance de la grâce divine (cf. Jn 6,44). Une telle exigence de conversion face à un accomplissement si surprenant des promesses (cf. Is 53,1) permet de comprendre la tragique méprise du Sanhédrin estimant que Jésus méritait la mort comme blasphémateur (cf. Mc 3,6 ; Mt 26,64-66). Ses membres agissaient ainsi à la fois par ignorance (cf. Lc 23,34 ; Ac 3,17-18) et par l'endurcissement (cf. Mc 3,5 ; Rm 11,25) de l'incrédulité (cf. Rm 11,20).

II. Jésus est mort crucifié

➤ Le procès de Jésus

Divisions des autorités juives à l'égard de Jésus

- 595 Parmi les autorités religieuses de Jérusalem, non seulement il s'est trouvé le pharisien Nicodème (cf. Jn 7,52) ou le notable Joseph d'Arimatee pour être en secret disciples de Jésus (cf. Jn 19,38-39), mais il s'est produit pendant longtemps des dissensions au sujet de Celui-ci (cf. Jn 9,16-17 ; 10,19-21) au point qu'à la veille même de sa passion, S. Jean peut dire d'eux qu'*un bon nombre crut en lui*, quoique d'une manière très imparfaite (Jn 12,42). Cela n'a rien d'étonnant si l'on tient compte qu'au lendemain de la Pentecôte *une multitude de prêtres obéissait à la foi* (Ac 6,7) et que *certaines du parti des Pharisiens étaient devenus croyants* (Ac 15,5) au point que S. Jacques peut dire à S. Paul que *plusieurs milliers de Juifs ont embrassé la foi et ce sont tous d'ardents partisans de la Loi* (Ac 21,20).
- 596 Les autorités religieuses de Jérusalem n'ont pas été unanimes dans la conduite à tenir vis-à-vis de Jésus (cf. Jn 9,16 ; 10,19). Les pharisiens ont menacé d'excommunication ceux qui le suivraient (cf. Jn 9,22). A ceux qui craignaient que *tous croient en Jésus et que les Romains viennent détruire notre Lieu Saint et notre nation* (Jn 11,48), le grand prêtre Caïphe proposa en prophétisant : *Il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation ne périsse pas tout entière* (Jn 11,49-50). Le Sanhédrin, ayant déclaré Jésus *passible de mort* (Mt 26,66) en tant que blasphémateur, mais ayant perdu le droit de mise à mort (cf. Jn 18,31), livre Jésus aux Romains en l'accusant de révolte politique (cf. Lc 23,2) ce qui mettra celui-ci en parallèle avec Barrabas accusé de *sédition* (Lc 23,19). Ce sont aussi des menaces politiques que les grands prêtres exercent sur Pilate pour qu'il condamne Jésus à mort (cf. Jn 19,12.15.21).

Les Juifs ne sont pas collectivement responsables de la mort de Jésus

- 597 En tenant compte de la complexité historique du procès de Jésus manifestée dans les récits évangéliques, et quel que puisse être le péché personnel des acteurs du procès (Judas, le Sanhédrin, Pilate) que seul Dieu connaît, on ne peut en attribuer la responsabilité à l'ensemble des Juifs de Jérusalem, malgré les cris d'une foule manipulée (cf. Mc 15,11) et les reproches globaux contenus dans les appels à la conversion après la Pentecôte (cf. Ac 2,23.36 ; 3,13-14 ; 4,10 ; 5,30 ; 7,52 ; 10,39 ; 13,27-28 ; 1 Th 2,14-15). Jésus lui-même en pardonnant sur la croix (cf. Lc 23,34) et Pierre à sa suite ont fait droit à *l'ignorance* (Ac 3,17) des Juifs de Jérusalem et même de leurs chefs. Encore moins peut-on, à partir du cri du peuple : *Que son sang soit sur nous et sur nos enfants* (Mt 27,25) qui signifie une formule de ratification (cf. Ac 5,28 ; 18,6), étendre la responsabilité aux autres Juifs dans l'espace et dans le temps :

Aussi bien l'Église a-t-elle déclaré au Concile Vatican II : " Ce qui a été commis durant la passion ne peut être imputé ni indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps. (...) Les Juifs ne doivent pas être présentés comme réprouvés par Dieu, ni maudits comme si cela découlait de la Sainte Écriture " (NA 4).

Tous les pécheurs furent les auteurs de la passion du Christ

- 598 L'Église, dans le Magistère de sa foi et dans le témoignage de ses saints, n'a jamais oublié que " les pécheurs eux-mêmes furent les auteurs et comme les instruments de toutes les peines qu'endura le divin Rédempteur " (Catech. R. 1, 5, 11 ; cf. He 12,3). Tenant compte du fait que nos péchés atteignent le Christ Lui-même (cf. Mt 25,45 ; Ac 9,4-5), l'Église

n'hésite pas à imputer aux chrétiens la responsabilité la plus grave dans le supplice de Jésus, responsabilité dont ils ont trop souvent accablé uniquement les Juifs :

Nous devons regarder comme coupables de cette horrible faute, ceux qui continuent à retomber dans leurs péchés. Puisque ce sont nos crimes qui ont fait subir à Notre-Seigneur Jésus-Christ le supplice de la croix, à coup sûr ceux qui se plongent dans les désordres et dans le mal *crucifient de nouveau dans leur cœur, autant qu'il est en eux, le Fils de Dieu par leurs péchés et le couvrent de confusion* (He 6,6). Et il faut le reconnaître, notre crime à nous dans ce cas est plus grand que celui des Juifs. Car eux, au témoignage de l'apôtre, *s'ils avaient connu le Roi de gloire, ils ne l'auraient jamais crucifié* (1 Co 2,8). Nous, au contraire, nous faisons profession de Le connaître. Et lorsque nous Le renions par nos actes, nous portons en quelque sorte sur Lui nos mains meurtrières (Catech. R. 1, 5, 11).

Et les démons, ce ne sont pas eux qui L'ont crucifié ; c'est toi qui avec eux L'as crucifié et Le crucifies encore, en te délectant dans les vices et les péchés (S. François d'Assise, admon. 5, 3).

➤ La mort rédemptrice du Christ dans le dessein divin de salut

" Jésus livré selon le dessein bien arrêté de Dieu "

599 La mort violente de Jésus n'a pas été le fruit du hasard dans un concours malheureux de circonstances. Elle appartient au mystère du dessein de Dieu, comme S. Pierre l'explique aux Juifs de Jérusalem dès son premier discours de Pentecôte : *Il avait été livré selon le dessein bien arrêté et la prescience de Dieu* (Ac 2,23). Ce langage biblique ne signifie pas que ceux qui ont livré Jésus (Ac 3,13) n'ont été que les exécutants passifs d'un scénario écrit d'avance par Dieu.

600 À Dieu tous les moments du temps sont présents dans leur actualité. Il établit donc son dessein éternel de " *prédestination* " en y incluant la réponse libre de chaque homme à sa grâce : *Oui, vraiment, ils se sont rassemblés dans cette ville contre ton saint serviteur Jésus, que tu as oint, Hérode et Ponce Pilate avec les nations païennes et les peuples d'Israël* (cf. Ps 2,1-2), *de telle sorte qu'ils ont accompli tout ce que, dans ta puissance et ta sagesse, tu avais prédestiné* (Ac 4,27-28). Dieu a permis les actes issus de leur aveuglement (cf. Mt 26,54 ; Jn 18,36 ; 19,11) en vue d'accomplir son dessein de salut (cf. Ac 3,17-18).

Dieu a laissé arriver le péché pour qu'il soit non seulement surabondamment réparé et compensé, mais totalement détruit, totalement effacé par le triomphe éclatant et absolu de Son Amour infini dans l'infinie sainteté du Christ rédempteur. Cette infinie sainteté du Christ donne à Dieu infiniment plus d'amour que le péché n'a jamais pu lui en refuser.

" Mort pour nos péchés selon les Écritures "

601 Ce dessein divin de salut par la mise à mort du *Serviteur, le Juste* (Is 53,11 ; cf. Ac 3,14) avait été annoncé par avance dans l'Écriture comme un mystère de rédemption universelle, c'est-à-dire de rachat qui libère les hommes de l'esclavage du péché (cf. Is 53,11-12 ; Jn 8,34-36). S. Paul professe, dans une confession de foi qu'il dit avoir *reçue* (1 Co 15,3) que *le Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures* (ibidem ; cf. Ac 3,18 ; 7,52 ; 13,29 ; 26,22-23). La mort rédemptrice de Jésus accomplit en particulier la prophétie du Serviteur souffrant (cf. Is 53,7-8 et Ac 8,32-35). Jésus lui-même a présenté le sens de sa vie et de sa mort à la lumière du Serviteur souffrant (cf. Mt 20,28). Après sa Résurrection, il a donné cette interprétation des Écritures aux disciples d'Emmaüs (cf. Lc 24,25-27), puis aux apôtres eux-mêmes (cf. Lc 24,44-45).

" Dieu l'a fait péché pour nous "

602 S. Pierre peut en conséquence formuler ainsi la foi apostolique dans le dessein divin de salut : *Vous avez été affranchis de la vaine conduite héritée de vos pères par un sang précieux, comme d'un agneau sans reproche et sans tache, le Christ, discerné avant la fondation du monde et manifesté dans les derniers temps à cause de vous* (1 P 1,18-20). Les péchés des hommes, consécutifs au péché originel, sont sanctionnés par la mort (cf. Rm 5,12 ; 1 Co 15,56). En envoyant son propre Fils dans la condition d'esclave (cf. Ph 2,7), celle d'une humanité déchue et vouée à la mort à cause du péché (cf. Rm 8,3), *Dieu l'a fait péché pour nous, lui qui n'avait pas connu le péché, afin qu'en lui nous devenions justice pour Dieu* (2 Co 5,21).

603 Jésus n'a pas connu la réprobation comme s'il avait lui-même péché (cf. Jn 8,46). Mais dans l'amour rédempteur qui l'unissait toujours au Père (cf. Jn 8,29), il nous a assumé dans l'égarement de notre péché par rapport à Dieu au point de pouvoir dire en notre nom sur la croix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné* (Mc 15,34 ; Ps 21,1).

Au plus intime de son esprit, Jésus a la nette vision de Dieu. Mais dans les 'zones' qui sont à la limite de la sensibilité et donc plus sujettes aux répercussions des expériences douloureuses intérieures, l'âme humaine de Jésus fait la tragique expérience de la plus complète désolation. Dans le domaine des sentiments et des affections, ce sens de l'absence et de l'abandon de Dieu a été la peine la plus pesante pour l'âme de Jésus. Cette peine rendit plus dures toutes les autres souffrances. Ce manque de réconfort intérieur a été son plus grand supplice. Mais Jésus savait qu'avec cette phase extrême de son immolation, qui le touchait au plus profond de son Cœur, il complétait l'œuvre de la Rédemption qui était le but de son sacrifice pour la rémission des péchés. Si le péché est séparation d'avec Dieu, Jésus devait éprouver, dans la crise de son union avec le Père, une souffrance proportionnelle à cette séparation. S' Jean-Paul II

L'ayant rendu ainsi solidaire de nous pécheurs, *Dieu n'a pas épargné son propre Fils mais l'a livré pour nous tous* (Rm 8, 32) pour que nous soyons *réconciliés avec Lui par la mort de son Fils* (Rm 5,10).

Dieu a l'initiative de l'amour rédempteur universel

- 604 En livrant son Fils pour nos péchés, Dieu manifeste que son dessein sur nous est un dessein d'amour bienveillant qui précède tout mérite de notre part : *En ceci consiste l'amour : ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils en victime de propitiation pour nos péchés* (1 Jn 4,10 ; cf. 4,19). *La preuve que Dieu nous aime, c'est que le Christ, alors que nous étions encore pécheurs, est mort pour nous* (Rm 5,8).
- 605 Cet amour est sans exclusion Jésus l'a rappelé en conclusion de la parabole de la brebis perdue : *Ainsi on ne veut pas, chez votre Père qui est aux cieux, qu'un seul de ses petits ne se perde* (Mt 18,14). Il affirme *donner sa vie en rançon pour la multitude* (Mt 20,28) ; ce dernier terme n'est pas restrictif : il oppose l'ensemble de l'humanité à l'unique personne du Rédempteur qui se livre pour la sauver (cf. Rm 5,18-19). L'Église, à la suite des apôtres (cf. 2 Co 5,15 ; 1 Jn 2, 2), enseigne que le Christ est mort pour tous les hommes sans exception : " Il n'y a, il n'y a eu et il n'y aura aucun homme pour qui le Christ n'ait pas souffert " (Cc. Quiercy en 853 : DS 624).

➤ **Le Christ s'est offert lui-même à son Père pour nos péchés**

Toute la vie du Christ est offrande au Père

- 606 Le Fils de Dieu, *descendu du ciel non pour faire sa volonté mais celle de son Père qui l'a envoyé* (Jn 6,38), *dit en entrant dans le monde : (...) Voici je viens (...) pour faire ô Dieu ta volonté. (...) C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes* (He 10,5-10). Dès le premier instant de son Incarnation, le Fils épouse le dessein de salut divin dans sa mission rédemptrice : *Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et de mener son œuvre à bonne fin* (Jn 4,34). Le sacrifice de Jésus *pour les péchés du monde entier* (1 Jn 2,2) est l'expression de sa communion d'amour au Père : *Le Père m'aime parce que je donne ma vie* (Jn 10,17). *Il faut que le monde sache que j'aime le Père et que je fais comme le Père m'a commandé* (Jn 14,31).
- 607 Ce désir d'épouser le dessein d'amour rédempteur de son Père anime toute la vie de Jésus (cf. Lc 12,50 ; 22,15 ; Mt 16,21-23) car sa passion rédemptrice est la raison d'être de son Incarnation : *Père, sauve-moi de cette heure ! Mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure* (Jn 12,27). *La coupe que m'a donnée le Père ne la boirai-je pas ?* (Jn 18,11). Et encore sur la croix avant que tout soit accompli (Jn 19,30), il dit : *J'ai soif* (Jn 19,28).

" L'Agneau qui enlève le péché du monde "

- 608 Après avoir accepté de Lui donner le Baptême à la suite des pécheurs (cf. Lc 3,21 ; Mt 3,14-15), Jean-Baptiste a vu et montré en Jésus l'Agneau de Dieu, qui enlève les péchés du monde (cf. Jn 1, 29.36). Il manifeste ainsi que Jésus est à la fois le Serviteur souffrant qui, silencieux, se laisse mener à l'abattoir (cf. Is 53,7 ; Jr 11,19) et porte le péché des multitudes (cf. Is 53,12), et l'agneau Pascal symbole de la rédemption d'Israël lors de la première Pâque (cf. Ex 12,3-14 ; Jn 19,36 ; 1 Co 5,7). Toute la vie du Christ exprime sa mission : servir et donner sa vie en rançon pour la multitude (cf. Mc 10,45).

Jésus épouse librement l'amour rédempteur du Père

- 609 En épousant dans son cœur humain l'amour du Père pour les hommes, Jésus *les a aimés jusqu'à la fin* (Jn 13,1) *car il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime* (Jn 15,13). Ainsi dans la souffrance et dans la mort, son humanité est devenue l'instrument libre et parfait de son amour divin qui veut le salut des hommes (cf. He 2,10.17-18 ; 4,15 ; 5,7-9). En effet, il a librement accepté sa passion et sa mort par amour de son Père et des hommes que Celui-ci veut sauver : *Personne ne m'enlève la vie, mais je la donne de moi-même* (Jn 10,18). D'où la souveraine liberté du Fils de Dieu quand il va lui-même vers la mort (cf. Jn 18,4-6 ; Mt 26,53).

A la Cène Jésus a anticipé l'offrande libre de sa vie

- 610 Jésus a exprimé suprêmement l'offrande libre de Lui-même dans le repas pris avec les 12 apôtres (cf. Mt 26,20), dans *la nuit où Il fut livré* (1 Co 11,23). La veille de sa passion, alors qu'Il était encore libre, Jésus a fait de cette dernière Cène avec ses apôtres le mémorial de son offrande volontaire au Père (cf. 1 Co 5,7) pour le salut des hommes : *Ceci est mon corps donné pour vous* (Lc 22,19). *Ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui va être répandu pour une multitude en rémission des péchés* (Mt 26,28).

Si le sacrifice de la Croix s'est accompli en un instant du temps définitivement passé, Il était un acte accompli dans le temps par la Personne éternelle de Dieu le Fils à qui est présente dans l'instant sans succession de son éternité toute la succession des temps et par conséquent de toutes les messes qui s'y succèdent.

- 611 L'Eucharistie qu'il institue à ce moment sera le *mémorial* (1 Co 11,25) de son sacrifice. Jésus inclut les apôtres dans sa propre offrande et leur demande de la perpétuer (cf. Lc 22,19). Par là, Jésus institue ses apôtres prêtres de l'Alliance Nouvelle : *Pour eux Je me consacre afin qu'ils soient eux aussi consacrés dans la vérité* (Jn 17,19).

Il a laissé à l'Église, son Épouse bien-aimée un sacrifice visible (selon que l'exige la nature humaine) par lequel ce qui allait être une fois pour toutes accompli sur la Croix par l'effusion de son sang serait représenté et la vertu salutaire de ce sacrifice serait appliquée à la rémission des péchés qui sont commis par nous chaque jour (Concile de Trente).

L'agonie à Gethsémani

- 612 La coupe de la Nouvelle Alliance, que Jésus a anticipée à la Cène en s'offrant lui-même (cf. Lc 22,20), il l'accepte ensuite des mains du Père dans son agonie à Gethsémani (cf. Mt 26,42) en se faisant *obéissant jusqu'à la mort* (Ph 2,8 ; cf. He 5,7-8). Jésus prie : *Mon Père, s'il est possible que cette coupe passe loin de moi...* (Mt 26,39). Il exprime ainsi l'horreur que représente la mort pour sa nature humaine. En effet celle-ci, comme la nôtre, est destinée à la vie éternelle ; en plus, à la différence de la nôtre, elle est parfaitement exempte du péché (cf. He 4,15) qui cause la mort (cf. Rm 5,12) ; mais surtout elle est assumée par la personne divine du *Prince de la Vie* (Ac 3,15), du *Vivant* (Ap 1,17 ; cf. Jn 1,4 ; 5,26). En acceptant dans sa volonté humaine que la volonté du Père soit faite (cf. Mt 26,42), il accepte sa mort en tant que rédemptrice *pour porter lui-même nos fautes dans son corps sur le bois* (1 P 2,24).

Nous sommes incapables de comprendre la malice du péché parce que nous sommes incapables de comprendre l'Amour infini dont le péché est le mépris et le Bien infini dont le péché est le rejet. Or Jésus, Lui, les comprend et les aime infiniment, donc il comprend la malice infinie du péché et en a une horreur infinie. A Gethsémani, c'est par la souffrance infinie de son Cœur par l'horreur infinie du péché à réparer qu'Il entre en agonie et que sa sueur devint comme de grosses gouttes de sang qui tombaient jusqu'à terre. N'oublions pas qu'alors Jésus, Dieu et homme, voit dans les moindres détails et en toute leur malice tous les péchés de tous les hommes. Il voit son Amour méconnu, méprisé, incompris. Et sa solidarité avec toute l'humanité est telle qu'Il doit porter tous ces péchés, qu'Il en est chargé. Au point que Jésus prie : *Mon Père, s'il est possible que cette coupe passe loin de moi...* (Mt 26, 39). (J. Daujat *Doctrine et vie chrétienne* p.372)

La mort du Christ est le sacrifice unique et définitif

- 613 La mort du Christ est à la fois le sacrifice Pascal qui accomplit la rédemption définitive des hommes (cf. 1 Co 5,7 ; Jn 8,34-36) par l'Agneau qui porte le péché du monde (cf. Jn 1,29 ; 1 P 1,19) et le sacrifice de la Nouvelle Alliance (cf. 1 Co 11,25) qui remet l'homme en communion avec Dieu (cf. Ex 24,8) en le réconciliant avec Lui par le sang répandu pour la multitude en rémission des péchés (cf. Mt 26,28 ; Lv 16,15-16).

La nouveauté du Sacrifice de Jésus vient de ce que le contenu de son offrande au Père, c'est sa propre vie, toute donnée, jusqu'à la mort. Ainsi y a-t-il identité du prêtre et de la victime.

- 614 Ce sacrifice du Christ est unique, il achève et dépasse tous les sacrifices (cf. He 10,10). Il est d'abord un don de Dieu le Père lui-même : c'est le Père qui livre son Fils pour nous réconcilier avec lui (cf. 1 Jn 4,10). Il est en même temps offrande du Fils de Dieu fait homme qui, librement et par amour (cf. Jn 15,13), offre sa vie (cf. Jn 10,17-18) à son Père par l'Esprit Saint (cf. He 9,14), pour réparer notre désobéissance.

Jésus substitue son obéissance à notre désobéissance

- 615 *Comme par la désobéissance d'un seul la multitude a été constituée pécheresse, ainsi par l'obéissance d'un seul la multitude sera constituée juste* (Rm 5,19).

Catéchisme des Évêques de France p.160 : Jésus a accompli toute justice en s'ajustant parfaitement, pourrait-on dire, à la volonté de Dieu son Père (Mt 3, 15). Mais sa justice personnelle était aussi une justice pour nous, une justice qui condamne le péché, mais qui justifie, c'est-à-dire qui rend juste le pécheur, en le rétablissant dans sa vraie relation à Dieu. S^t Paul est le grand docteur de la justification du pécheur par la grâce du Christ, moyennant la foi en Lui. Tout notre salut vient de la grâce de Dieu et notre réponse de foi est elle-même un don de la grâce. Justifiés par la grâce venue du Christ, nous n'en sommes pas moins sauvés librement. La grâce vient libérer notre liberté, pour lui permettre de répondre aux prévenances divines. La grâce de Dieu, dans laquelle s'exprime son amour pour nous, libère l'homme des servitudes engendrées par le péché. Elle guérit notre liberté blessée. Elle la rend à elle-même pour nous permettre d'aimer Dieu et nos frères en vérité. La coopération de l'homme à son salut, tout en étant un don de la grâce, demeure un acte de sa liberté : « Celui qui t'a créé sans toi ne te sauvera pas sans toi » (s^t Augustin).

Par son obéissance jusqu'à la mort, Jésus a accompli la substitution du Serviteur souffrant qui *offre sa vie en sacrifice expiatoire, alors qu'il portait le péché des multitudes qu'il justifie en s'accablant lui-même de leurs fautes* (Is 53,10-12). Jésus a réparé pour nos fautes et satisfait au Père pour nos péchés (cf. Cc. Trente : DS 1529).

Sur la croix, Jésus consomme son sacrifice

- 616 C'est *l'amour jusqu'à la fin* (Jn 13,1) qui confère sa valeur de rédemption et de réparation, d'expiation et de satisfaction au sacrifice du Christ.

Rédemption - expiation - réparation et satisfaction

« Avant d'expliquer ces termes, il faut envisager la malice infinie du péché. La Foi nous enseigne que le péché est le mépris de l'Amour infini, le refus et le rejet du Bien infini qui se donne à nous : alors le péché est d'une malice infinie parce que c'est le Bien infini et l'Amour infini que le péché rejette et méprise. Le péché ne peut donc être réparé que par un acte d'amour d'une valeur infinie. L'Amour de Dieu a réalisé ce que nous n'aurions jamais pu soupçonner, le grand mystère caché en Dieu depuis la Création du monde (Ep 3,9). Dieu a donné au monde pour Sauveur, son propre Fils ayant assumé comme sienne une nature humaine. Par n'importe quel acte de Jésus-Christ le péché aurait pu être réparé. (J. Daujat *Doctrine et vie chrétienne* p.369-370) »

(Catéchisme des Évêques de France p.158ss) :

Mais la mort, la souffrance et le mal sont les conséquences directes de notre péché, de notre liberté pécheresse. Or sauver l'homme impliquait pour le Christ de sauver de l'intérieur sa liberté blessée. Comment aurait-il pu

réparer les déviations de notre liberté sans assumer en même temps le mal et la souffrance, conséquences directes du péché ?

Rédemption. Dans le langage de la Bible ce mot renvoie à une pratique connue : celle de la rançon payée pour libérer un esclave, en le « rachetant ». Le terme sert alors à caractériser plusieurs interventions décisives de Dieu en faveur des hommes, notamment la délivrance de l'esclavage d'Égypte, qui prélude à l'Alliance que Dieu entendait conclure avec Israël. Le terme est bien propre à désigner l'œuvre du Christ, avec tout ensemble : ce qui lui en a coûté, le sacrifice de sa vie ; et ce qui en a résulté, la libération d'une humanité établie sous l'empire du péché et de la mort ; la constitution, à partir de là, d'une race choisie, d'un sacerdoce royal, d'une nation sainte, d'un peuple qui appartient à Dieu (d'un peuple qu'Il s'est acquis) : l'Église, la communauté de la Nouvelle Alliance (cf 1 P 2,9). La victoire de la Croix a été onéreuse : elle a coûté le sang du Christ. *Ce qui vous a libérés de la vie sans but que vous meniez à la suite de vos pères, ce n'est pas l'or et l'argent, car ils seront détruits ; c'est le sang précieux du Christ, l'Agneau sans défaut et sans tache* (1 P 1,18-19). Dans l'Écriture, le sang c'est la vie même (Lv 17,11.14). « C'est son sang que le Christ a versé pour que nous soyons sauvés. Notre vie, Il la paie de la sienne quand Il se livre aux hommes pécheurs et s'offre au Père par amour. Toute la valeur de la Rédemption est dans l'Amour qui offre la souffrance » (J. Daujat).

Expiation. Ce terme souligne le côté souffrant du sacrifice et la nécessité de réparer le désordre causé par le péché. Elle n'implique pas pour autant l'idée d'un quelconque besoin de vengeance. Dans l'un et l'autre Testament, l'idée d'expiation est plutôt liée à celle d'intercession, c'est-à-dire d'intervention en faveur de bénéficiaires. St Paul déclare : Dieu a exposé Jésus Christ, instrument de propitiation (on pourrait traduire aussi 'instrument d'expiation') par son sang moyennant la foi (Rm 3,25). Le corps de Jésus recouvert du sang de sa passion est ici symboliquement comparé au 'propitiatoire', c'est-à-dire au couvercle de l'Arche d'Alliance, qui dans le Saint des saints était aspergé du sang des victimes. Dans les deux cas, il s'agit d'abord et avant tout d'une intercession, d'une demande de pardon, ordonnée à la réconciliation. De même le Serviteur souffrant d'Isaïe, auquel pensaient les auteurs du N.T. pour comprendre la passion de Jésus, offrait sa vie en expiation et intercédait pour les pécheurs (Is 53,12). Jésus est également dit propitiation (ou expiation) pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier (1 Jn 2,2). Il a été un grand prêtre miséricordieux et fidèle, pour expier les péchés du peuple (He 2,17). En Jésus, l'intercession se fait sacrifice de la vie, don du sang exprimant un amour plus fort que la mort.

Réparation - satisfaction. Ces termes se rejoignent. S^t Anselme a développé l'idée suivante : l'homme pécheur doit pouvoir 'satisfaire' à Dieu, c'est-à-dire non pas compenser exactement le mal commis, mais 'en faire assez', selon l'étymologie du mot, et réparer autant qu'il peut pour montrer la sincérité de son repentir et de sa conversion. Or l'homme pécheur est devenu incapable de présenter une satisfaction digne de Dieu. Et pourtant seul un homme peut satisfaire au nom des hommes, mais Dieu seul serait capable d'accomplir une satisfaction digne de Dieu. Il est donc nécessaire que ce soit un Dieu-homme qui l'accomplisse. Ce sera l'œuvre du Christ, qui « réparant » du poids de toute sa vie et de sa mort le péché des hommes, fera par son Amour infiniment plus que ce qui était nécessaire. Le sacrifice de Christ, l'Innocent qui accepte d'aller à la mort pour les coupables, « satisfait » à la justice de Dieu : « Le Fils unique bien-aimé de Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ, qui, alors que nous étions ennemis (Rm 5,10), à cause de l'extrême amour dont Il nous a aimés, a mérité notre justification par sa très sainte Passion sur le bois de la Croix et a satisfait pour nous à Dieu son Père » (Conc. Trente).

Il nous a tous connus et aimés dans l'offrande de sa vie (cf. Ga 2,20 ; Ep 5,2.25). *L'amour du Christ nous presse, à la pensée que, si un seul est mort pour tous, alors tous sont morts* (2 Co 5,14). Aucun homme, fût-il le plus saint, n'était en mesure de prendre sur lui les péchés de tous les hommes et de s'offrir en sacrifice pour tous. L'existence dans le Christ de la Personne divine du Fils, qui dépasse et, en même temps, embrasse toutes les personnes humaines, et qui le constitue Tête de toute l'humanité, rend possible son sacrifice rédempteur pour tous.

- 617 " Par sa sainte passion, sur le bois de la Croix, Il nous a mérité la justification " enseigne le Concile de Trente (DS 1529), soulignant le caractère unique du sacrifice du Christ comme *principe de salut éternel* (He 5,9). Et l'Église vénère la Croix en chantant : " Salut, O Croix, notre unique espérance " (Hymne " Vexilla Regis ").

Notre participation au sacrifice du Christ

- 618 La Croix est l'unique sacrifice du Christ *seul médiateur entre Dieu et les hommes* (1 Tm 2,5). Mais, parce que, dans sa Personne divine incarnée, " il s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme " (GS 22, § 2), il " offre à tous les hommes, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associés au mystère pascal " (GS 22, § 5).

En dehors de la Croix il n'y a pas d'autre échelle par où monter au ciel (S^{te} Rose de Lima).

Il appelle ses disciples à *prendre leur croix et à le suivre* (Mt 16,24) car *il a souffert pour nous, il nous a tracé le chemin afin que nous suivions ses pas* (1 P 2,21). Il veut en effet associer à son sacrifice rédempteur ceux-là même qui en sont les premiers bénéficiaires (cf. Mc 10,39 ; Jn 21,18-19 ; Col 1,24). Cela s'accomplit suprêmement pour sa Mère, associée plus intimement que tout autre au mystère de sa souffrance rédemptrice (cf. Lc 2,35).

(Cat. Évêques de France p.163) : La vie sacrificielle du Christ devient la loi de la vie sacrificielle du chrétien. *Vivez dans l'amour comme le Christ nous a aimés et s'est livré pour nous en offrant à Dieu le sacrifice qui pouvait lui plaire* (Ep 5,2). Ce qui semble se présenter d'abord comme un don de l'homme à Dieu est en réalité un don de Dieu à l'homme. Le sacrifice n'est pas d'abord ce qui fait souffrir, il est ce qui nous met en communion avec Dieu et donc nous donne accès au véritable bonheur. Si le sacrifice implique une souffrance, celle-ci est due aux conséquences du péché qui nous habite, de même que le péché des hommes a rendu sanglant le sacrifice du Christ.

Le Christ a agi comme Chef de l'humanité. Il a fait le premier, Lui l'Innocent, ce que, par Lui, nous pouvons désormais faire pour retourner à Dieu. Il nous trace la voie par laquelle nous devons passer et nous obtient du même coup la force d'y passer après Lui. Bien plus, il nous fait accomplir en Lui notre retour. Nous n'avons plus

qu'à nous laisser unir à Lui pour nous trouver, avec Lui, purifiés devant Dieu. Dans une certaine mesure il s'est substitué à nous, mais, bien plus encore, il voulut prendre sur Lui notre responsabilité de pécheur, l'assumant jusque dans la mort.

Dans l'Eucharistie, le Christ associe à son sacrifice l'Église, et en elle chaque chrétien. A la messe notre adoration est celle du Christ, notre expiation celle du Christ, notre prière celle du Christ. En célébrant l'Eucharistie, nous sommes offerts par le Christ au Père et nous devenons un seul corps dans le Christ. Toute l'existence du chrétien devient ainsi une existence sacrificielle et eucharistique (cf Rm 12,1).

Salvifici doloris - s^t Jean-Paul II 11.02.1984 : « En opérant la rédemption par la souffrance, le Christ a élevé en même temps la souffrance humaine jusqu'à lui donner valeur de rédemption. Tout homme peut donc, dans sa souffrance, participer à la souffrance rédemptrice du Christ. Si un homme en vient à participer aux souffrances du Christ, c'est parce que le Christ a ouvert sa souffrance à l'homme, parce que Lui-même, dans sa souffrance rédemptrice, a participé en un sens à toutes les souffrances humaines. S^t Paul aux Colossiens (1,24) : *Je trouve ma joie dans les souffrances que j'endure pour vous, et je complète en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ pour son Corps qui est l'Église*. Dans le mystère de l'Église qui est son Corps, le Christ a ouvert sa souffrance rédemptrice à toute souffrance de l'homme. La rédemption, opérée par la force de l'amour réparateur, reste constamment ouverte à tout amour qui s'exprime dans la souffrance humaine. Cette Rédemption, bien qu'accomplie en toute plénitude par la souffrance du Christ, vit et se développe en même temps à sa manière dans l'histoire de l'homme. Elle vit et se développe comme le Corps du Christ - l'Église -, et dans cette dimension toute souffrance humaine, en vertu de l'union dans l'amour avec le Christ, complète la souffrance du Christ. Elle la complète comme l'Église complète l'œuvre rédemptrice du Christ. L'Église, qui puise sans cesse aux sources infinies de la Rédemption, en introduisant cette Rédemption dans la vie de l'humanité, est précisément la dimension dans laquelle la souffrance rédemptrice du Christ peut être constamment complétée par la souffrance de l'homme ».

III. Jésus-Christ a été enseveli

- 624 *Par la grâce de Dieu, au bénéfice de tout homme, il a goûté la mort* (He 2,9). Dans son dessein de salut, Dieu a disposé que son Fils non seulement mourrait pour nos péchés (1 Co 15,3) mais aussi qu'il goûterait la mort, c'est-à-dire connaîtrait l'état de mort, l'état de séparation entre son âme et son corps, durant le temps compris entre le moment où il a expiré sur la croix et le moment où il est ressuscité. Cet état du Christ mort est le mystère du sépulcre et de la descente aux enfers. C'est le mystère du Samedi Saint où le Christ déposé au tombeau (cf. Jn 19,42) manifeste le grand repos sabbatique de Dieu (cf. He 4,7-9) après l'accomplissement (cf. Jn 19, 30) du salut des hommes qui met en paix l'univers entier (cf. Col 1,18-20).

Le Christ au sépulcre dans son corps

- 625 Le séjour du Christ au tombeau constitue le lien réel entre l'état passible du Christ avant Pâque et son actuel état glorieux de Ressuscité. C'est la même personne du " Vivant " qui peut dire : *J'ai été mort et me voici vivant pour les siècles des siècles* (Ap 1,18) :

Dieu [le Fils] n'a pas empêché la mort de séparer l'âme du corps, selon l'ordre nécessaire à la nature, mais il les a de nouveau réunis l'un à l'autre par la Résurrection, afin d'être lui-même dans sa personne le point de rencontre de la mort et de la vie en arrêtant en lui la décomposition de la nature produite par la mort et en devenant lui-même principe de réunion pour les parties séparées (S. Grégoire de Nysse).

- 626 Puisque le *Prince de la vie* qu'on a mis à mort (Ac 3,15) est bien le même que le *Vivant qui est ressuscité* (Lc 24,5-6), il faut que la personne divine du Fils de Dieu ait continué à assumer son âme et son corps séparés entre eux par la mort :

Du fait qu'à la mort du Christ l'âme a été séparée de la chair, la personne unique ne s'est pas trouvée divisée en deux personnes ; car le corps et l'âme du Christ ont existé au même titre dès le début dans la personne du Verbe ; et dans la mort, quoique séparés l'un de l'autre, ils sont restés chacun avec la même et unique personne du Verbe (S. Jean Damascène).

" Tu ne laisseras pas ton saint voir la corruption "

- 627 La mort du Christ a été une vraie mort en tant qu'elle a mis fin à son existence humaine terrestre. Mais à cause de l'union que la Personne du Fils a gardé avec son Corps, il n'est pas devenu une dépouille mortelle comme les autres car *il n'était pas possible qu'il fût retenu en son pouvoir* [de la mort] (Ac 2,24). C'est pourquoi " la vertu divine a préservé le corps du Christ de la corruption " (S. Thomas d'A.). Du Christ on peut dire à la fois : *Il a été retranché de la terre des vivants* (Is 53,8) ; et : *Ma chair reposera dans l'espérance que tu n'abandonneras pas mon âme aux enfers et ne laisseras pas ton saint voir la corruption* (Ac 2,26-27 ; cf. Ps 15,9-10). La Résurrection de Jésus le troisième jour (1 Co 15,4 ; Lc 24,46 ; cf. Mt 12,40 ; Jon 2,1 ; Os 6,2) en était la preuve car la corruption était censée se manifester à partir du quatrième jour (cf. Jn 11,39).

" Ensevelis avec le Christ... "

- 628 Le Baptême, dont le signe originel et plénier est l'immersion, signifie efficacement la descente au tombeau du chrétien qui meurt au péché avec le Christ en vue d'une vie nouvelle : *Nous avons été ensevelis avec le Christ par le Baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle* (Rm 6,4 ; cf. Col 2,12 ; Ep 5,26).